

Avenant N°1
AVIS DE COURSE
TRANSMANCHE CHERBOURG / WEYMOUTH
Yacht Club de Cherbourg
06, 07 et 08 mai 2023
Grade 5A

4. ADMISSIBILITE, INSCRIPTION

4.2 Les places de port seront attribuées par les autorités portuaires à Weymouth.
Chaque bateau inscrit devra payer directement ses nuitées sur place.
La liste des bateaux admis sera établie dans l'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription complets reçus par le secrétariat du YCC.
Les inscriptions se font en ligne sur le site internet du YCC (www.yc-cherbourg.com), rubrique « les régates », « inscriptions aux régates ».
Le montant des inscriptions est fixé à **100 €** par bateau.
Les frais d'inscriptions seront remboursés en cas d'annulation de l'épreuve.

A ajouter :

BBQ du dimanche 07 mai au Weymouth Sailing Club (13h00 locale) :

Le prix du repas au Weymouth Sailing Club est fixé à **30 euros** par personne.
Chaque équipage devra préciser le nombre de personnes présentes et **régler ses repas au Yacht Club de Cherbourg, au plus tard** lors du briefing prévu le vendredi 05 mai.
Des tickets repas seront distribués pour le BBQ du dimanche 07 mai.

Le 26 avril 2023

Eric Le Roi
Président du Comité de Course